

L'édito

L'inacceptable mort de Jean-Mathieu Michel, maire

Nous avons appris le décès de Jean-Mathieu Michel, maire de Signes le 5 août dernier, écrasé par une camionnette dont les occupants venaient de déverser des gravats illégalement. C'est inacceptable ! Comment peut on en arriver là ? Les maires sont de plus en plus confrontés à des menaces verbales voire physiques alors qu'ils ne font qu'exercer leurs mandats et veiller au respect des règles communes. Peut-on tout se permettre ? Insultes, menaces, intimidations ? Heureusement, ce n'est le fait que de quelques uns mais c'est suffisamment inquiétant pour que le Sénat s'en soit saisi en lançant une grande consultation des maires sur ce sujet.

Cet accident pose une autre question, celle de la résistance au changement, de l'acceptation des exigences de la transition écologique vers laquelle nous devons impérativement et rapidement aller. Et oui, ce n'est plus comme avant. L'eau manque, les épisodes d'inondations et de sécheresse sont plus fréquents, les tempêtes plus violentes, la biodiversité est menacée, la santé humaine aussi. Cela va impliquer inévitablement des changements de nos comportements car ce sont les activités humaines qui génèrent cela.

La loi interdisant les dépôts sauvages a 44 ans et pourtant chaque année près de 630 000 tonnes de déchets sont déversées sur le territoire français malgré les services proposés par les collectivités locales. Est-ce si contraignant d'aller déposer ses encombrants, ses gravats, ses déchets verts à la déchetterie ? C'est gratuit pour les particuliers. Quant aux entreprises, celles générant des déchets sont responsables de leur gestion jusqu'à leur élimination ou leur valorisation finale (article L. 541-2 du Code de l'environnement). Elles doivent utiliser les points de collecte existants et facturer cette prestation à leurs clients. Déverser



ses déchets dans la nature, c'est éviter de passer à la caisse pour que les autres payent la note! Après tant d'années, c'est encore si difficile de faire appliquer cette loi, qu'en sera t il des nouvelles contraintes qui vont s'imposer à nous pour que notre terre reste simplement vivable?

Brigitte BIENASSIS

Banque alimentaire : collecte nationale les 29 et 30 novembre 2019

Chaque année, la Collecte Nationale des Banques Alimentaires permet de récolter près de 11 500 tonnes de denrées alimentaires, soit l'équivalent de 23 millions de repas. Le temps d'un week end 130 000 bénévoles sont mobilisés dans plus de 9000 points de collecte. L'année dernière la collecte sur Saint

Pierre d'Entremont a permis de récolter 283 kg de denrées alimentaires.

En 2019, comme chaque année, elle aura lieu le dernier week-end de novembre, soit les 29 et 30 novembre. Chacun est invité à participer.

Trésors de Chartreuse : l'an 1

La communauté de communes Cœur de Chartreuse a décidé de lancer cet automne la première édition d'une opération destinée à promouvoir, fédérer et célébrer notre territoire. Dénommé « Trésors de Chartreuse », cet évènement se déroulera mi-septembre sur 2 weekends successifs et prendra la forme de spectacles, d'expositions, d'animations et de conférences organisés sur les 4 communes disposant d'un Office de tourisme, à savoir Entre-deux-Guiers/Les Echelles le samedi 14, Saint-Pierre de Chartreuse le dimanche 15, Saint-Laurent du Pont le samedi 21 et Saint-Pierre d'Entremont le dimanche 22. Le thème choisi pour cette édition inaugurale est « Le travail en Chartreuse au XXème siècle », autour duquel vont se mobiliser associations et institutions locales. Pour les Entremonts, la journée du

22 septembre donnera lieu à deux déambulations théâtralisées dans le village de Saint-Pierre (10h00 et 14h30), une représentation théâtrale à la salle Notre-Dame (18h00), une exposition sur les « trésors industriels » de la vallée. A cette occasion, la commune a choisi de mettre en avant le *Moulin des Chartreux*, siège de la 1ère centrale hydro électrique des Entremonts. La visite de nombreux sites patrimoniaux sera organisée dans le cadre de la journée du patrimoine.



ACTUALITES - VIE DU VILLAGE

Cette année, vous pourrez payer vos factures d'assainissement par carte bancaire, virement ou prélèvement bancaire sur internet grâce au dispositif PAYFIP proposé par la Direction Générale des finances publiques.

Ce dispositif validé par le conseil



Paiement des factures communales à distance municipal fin 2018, permet aussi le paiement

des loyers des appartements communaux de la même façon depuis janvier 2019.

Ce service a déjà été mis en place pour les factures d'eau par le Syndicat des Eaux du Thiers. Bien sûr le paiement par chèque est toujours possible.

Faciliter l'accueil des jeunes adultes en milieu rural

Les élus ont été sollicités par la CIPRA France (*) pour participer au projet AJITeR (**) porté par un collectif de 5 partenaires dont la CIPRA. Il s'agit de recueillir, valoriser et diffuser des bonnes pratiques autour de la thématique de l'accueil et de l'installation des jeunes adultes dans les territoires ruraux. Trois communes

(*) CIPRA commission Internationale pour la Protection des Alpes (**) Financement FEADER sont impliquées (St François de Sales dans les Bauges, Les Bellevilles et St Pierre d'Entremont Savoie) et d'autres devraient les rejoindre. Dans un 1er temps, l'objectif est d'échanger et réaliser ensemble un document d'accueil pouvant être remis aux nouveaux habitants, une aide à l'installation pour faciliter l'intégration sociale des nouveaux arrivants. L'idée est d'élaborer une trame standard, dans laquelle chaque commune pourrait ensuite apporter son contenu. Un groupe de travail sera constitué pour suivre ce projet.

L'adressage, suite

Dans le cadre du plan d'adressage, un groupe de travail, composé d'habitants (portés volontaires lors des conseils de hameaux du printemps) et élus, s'est réuni afin de proposer

des noms pour les 57 rues, routes, places, chemins et impasses de la commune. Ce groupe a établi une liste de noms, choisis en fonction des lieux-dits où se situe chaque élément de voirie ou à proximité.

La liste a été portée à la



consultation des habitants en mairie et sur le site Internet et 16 personnes ont apporté leur contribution (Merci à eux). Cette liste a ensuite été soumise à délibération lors du conseil municipal du 17 juillet puis transmise à La Poste, mandataire pour l'accompagnement à la réalisation de l'adressage, qui la validera au sein du guichet adresse.

Vous pouvez consulter la liste de dénomination sur le site Internet de la mairie. Pour rappel, la plaque de numérotation sera prise en charge par la commune à la première installation seulement, au printemps 2020. Le propriétaire est chargé ensuite de son entretien.

La vie de l'école

La rentrée de l'équipe pédagogique a eu lieu le 30 août, celle des élèves le 2 septembre. Cette année seules trois classes sont ouvertes pour un total de 71 élèves. Trois institutrices sont en poste : Mme Jourdan (directrice), Mme Bamert et Mme Ximenes. Mme Juillet rejoint un poste sur Chambéry après de nombreuses années à Saint Pierre pendant lesquelles élèves, collègues, parents et élus ont pu apprécier ses qualités tant pédagogiques qu'humaines.

L'année scolaire 2018/2019 a été trés riche en activités. Pour les PS/MS : échange avec l'école Prévert de Bissy, projet jardin pédagogique, élevage de coccinelles, projet sécurité routière, travail sur les "émotions"... Pour les GS/CP : cycle gymnastique, travail sur le "vivre ensemble" au quotidien, jardin pédagogique, compréhension et langage oral, sortie scolaire aux Charmettes et visite

des serres du Bocage ... Pour les CE1/CE2/CM1 : Projet recyclage, collecte textiles, visites de déchetteries, cycle badminton et tournoi inter-écoles de rugby ...Pour les CM1/CM2 : excellent travail et obtention du 1er prix du concours "Album en anglais" : travail d'arts plastiques, prises de son, numération d'images, montage et bien sûr anglais ... On notera des résultats trés satisfaisants au "rally Mathématiques" des écoles de Savoie. Pour 2019/2020 : Projet cinéma : élaboration de l'Histoire par toute l'école, création des personnages en pâte à modeler et décors (avec le cycle 2), montage (avec le cycle 3).

Nous souhaitons une bonne rentrée à toutes et à tous.



L'école communale de Saint Pierre d'Entremont

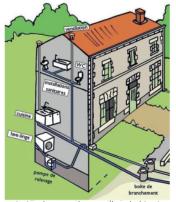
PROJETS ET AMENAGEMENTS

RÉSEAUX DU PRÉ DU COMTE : Tranche 1 terminée - Tranche 2 lancée !

Conformément aux annonces faites dans le précédent numéro des « Clefs de la tour », le chantier des réseaux du Pré du Comte a franchi cet été un cap décisif.

Les travaux de la première tranche ont été réceptionnés le lundi 15 juillet, permettant aux propriétaires concernés d'engager les opérations de branchement de leurs effluents sur le nouveau réseau d'assainissement.

Quant aux travaux de la seconde tranche, ils ont finalement été lancés le lundi 26 août, avec une semaine d'avance sur le calendrier initial, afin de garantir un achèvement complet



principe de raccordement d'une habitation

de l'opération avant l'hiver (contrairement à ce qui s'est passé l'année dernière pour la tranche 1). Prévus pour durer 2 mois, ils concernent le haut du lotissement et ne devraient donc engendrer qu'une gêne limitée aux riverains, notamment en terme de circulation.

Encore un peu de patience et le dernier secteur du bourg sera enfin raccordé à la station d'épuration des Buis, mettant ainsi un point final aux travaux d'assainissement engagés par la commune il y a une trentaine d'années, le tout dans l'attente du prochain transfert de compétence à la Communauté de communes.

Enfin un relai télécom à Saint Même!

Dans ce cadre du programme national New Deal, notre commune a été choisie pour bénéficier d'une couverture mobile de la part des 4 opérateurs. Bouygues Télécom est l'opérateur leader pour le compte des 4 opérateurs. Bouygues étudie actuellement l'implantation d'un relai à l'entrée du Cirque de Saint Même sur une parcelle communale en lisière de forêt pour une meilleure insertion paysagère. La déclaration de travaux pourrait être déposée avant fin 2019 pour une installation du relai début 2020.

Le choix de notre commune n'est pas fortuit. Il fait suite à la réclamation déposée par la mairie auprès du Département et de la Préfecture pour signaler la faiblesse de couverture mobile de notre territoire notamment dans le Cirque de Saint Même, grand site touristique de Savoie, carence très préjudiciable à tous ceux qui fréquentent ce secteur, y habitent ou y travaillent.

Réfection du système de chauffage de l'église, nous devrons rester au fioul

Dans le dernier numéro des Clés de la Tour, nous indiquions que la chaudière fioul pourrait être remplacée par un système de chauffage raccordé au réseau de chaleur Chartreuse Energie. Cette évolution aurait permis de contribuer à la réduction de l'utilisation des énergies fossiles. Après l'étude de faisabilité, cette solution est abandonnée. En effet, il aurait fallu tirer une conduite depuis la route départementale sur environ 40 m de long, installer un échangeur générant des pertes thermiques pendant toute la période froide pour un chauffage qui ne fonctionne qu'une centaine d'heures par an et de façon

intermittente. Certes la chaudière n'assurait pas un énorme confort mais il était satisfaisant selon l'avis des usagers. Une chaudière neuve plus performante apportera de meilleurs résultats pour une consommation moindre à défaut d'énergie renouvelable. L'entreprise qui assurera les travaux devrait être choisie courant septembre pour une réalisation avant la fin de l'année. Vous pourrez participer à cette opération en contribuant au financement participatif qui sera lancé dès que possible.

PLUI, Saison 5 – Episode 27, dernière ligne droite

Après l'arrêt du document PLUI-H valant SCOT le 24 janvier 2019 par le conseil communautaire, les communes membres de la Communauté de communes et les Personnes Publiques Associées (PPA: Etat, Région, Parc de Chartreuse, Associations, CAUE etc.) ont été invitées à formuler un avis sur le document. C'est l'ensemble du



document de PLUI-H valant SCOT, accompagné de ces avis qui a constitué le dossier porté à l'enquête publique du 20 mai au 28 juin. Chaque habitant a pu formuler des remarques soit auprès du commissaire enquêteur, soit sur les registres papier disponibles en mairies et sur Internet. Les techniciens de la CCCC ont regroupé par thème toutes les remarques, y compris celles des PPA, puis les ont analysées afin qu'elles soient présentées au comité de pilotage PLUi de la CCCC constitué de membres issus des 17 communes (de juin à septembre). Les communes ont aussi été mises à contribution pour apporter un avis sur toutes les remarques qui les concernent. C'est le COPIL PLUi de la CCCC qui valide ou non les avis émis sur chaque remarque pour assurer la cohérence de l'ensemble. L'élaboration du PLUI-H valant SCOT touche à sa fin, après 5 années de travail intense et complexe. Sa validation définitive devrait se faire fin 2019 en conseil communautaire pour une mise en application début 2020.

Citoyenneté et environnement

Le 21 septembre la commune co-organise et accueille à la Salle Notre-Dame une cérémonie publique de parrainage républicain avec l'Association de Parrainage Républicain des Demandeurs d'Asile et de Protection (APARDAP). Cette association a pour objet général de contribuer au bon accueil des étrangers et à la défense de l'acquis républicain que constitue le droit d'asile en France. Elle propose de parrainer ou de marrainer une personne demandant l'asile, en l'accompagnant bénévolement dans ses démarches

Parrainage Républicain, un engagement moral

administratives et sur le plan humain, le temps nécessaire à la régularisation de sa situation. Cet engagement est officialisé par une cérémonie publique de parrainage républicain organisée avec une mairie. Quatre élus de la commune procèderont au parrainage de trente demandeurs d'asiles lors de cette journée. Chaque demandeur d'asile sera accompagné de son/ses parrains ou marraines. La commune poursuit ainsi son engagement et son devoir républicain d'accompagnement et d'accueil des demandeurs d'asiles et réfugiés.

Tous les 1er vendredis du mois devant la mairie, venez chanter et soutenir l'appel des coquelicots pour l'interdiction des pesticides. Voici la chanson concoctée par les coquelicots de Chartreuse, apprenez là par coeur et rejoignez nous!

Sur l'air de la chanson de Renaud " SOCIETE"

-1-Y'a eu l'époque bénie, on cultivait des légumes, on faisait pousser des fruits, mais on respectait les coutumes. On étalait du fumier près des allées du jardin, du potager au verger, les insectes sont nos copains.

On a chanté dix fois, cent fois, on a hurlé pendant des mois, on a crié sur tous les toits ce que l'on pensait de toi :

coquelicots, coquelicots, tu mourras pas!

-2-Puis ça a dégénéré, pris des airs de génocide, les labos ont débarqué, défoliants, insecticides. Plus d'abeilles et de bourdons, l'air et l'eau se contaminent, vive le cancer du poumon, le glyphosate assassine.

On a chanté dix fois, cent fois, on a hurlé pendant des mois, on a crié sur tous les toits ce que l'on pensait de toi :

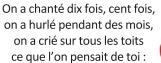
Monsanto, Monsanto, c'est la mafia!

Mais les gens se sont levés, l'premier vendredi du mois, ils se sont mis à chanter l'coquelicot refleurira.

-3-

L'agro-chimie triomphante nous on te crache à la gueule, cette petite chanson méchante

te servira de linceul.





(signé : les coquelicots de Chartreuse)



Comme annoncé dans notre précédent bulletin munucipal (N° 44), le dernier conseil de hameaux de ce mandat approche. Les élus vous proposent une réunion commune des quatre conseils actuels, en quelque sorte un "conseil de village". A la maison Hermesende nous pourrons tous échanger tranquillement sur notre village : un peu sur son

passé, sur son présent et surtout sur son proche avenir. Cela autour d'un pot amical auquel, nous l'espérons, vous participerez très nombreux. Vous aurez un peu plus de détails sur l'invitation que vous trouverez chacun dans votre boîte aux lettres fin septembre ou début octobre. Pensez à organiser le co-voiturage. A bientôt, le 12 octobre donc.

NAISSANCE

DECES

Eden Offredi, fille de Claire Rubod et Maurice Offredi, est née le 18/07/2019

Ella et Mathilda Dambuyant, filles de Camille Mourroz et Alexis Dambuyant, sont nées le 20/08/2019



AGENDA

Marie-France RIGAUD est décédée 03/08/2019 Emma GRATTIER est décédée le 07/08/2019 Clementine THIEVENAZ est décédée le 12/08/2019

Conseil Municipal à 20h30 : 23 septembre, 24 octobre, 27 novembre

Conseils de hameaux : le 12 oct à 14h - Maison Hermesende

Parrainages républicains : 21 septembre de 11h à 18h30 à la Salle Notre Dame

Fête de la CCCC "Les trésors de Chartreuse" le dimanche 22 septembre dans les Entremonts

Horaires de la Mairie: Accueil du public lundi, mercredi, samedi, de 9h à 12h - Accueil téléphonique du lundi au samedi de 9h à 12h au 04 79 65 81 33 - Permanence du maire le samedi de 9h à 11h

Urgence en dehors des horaires d'ouverture : 06 99 60 68 62

Web: http://www.saintpierredentremont.org/savoie/ - **courriel**: contact@saintpierredentremont.org

page 4/4

Les clefs de la tour n°45 - Septembre 2019